



Building a Europe
for and with children
Construire une Europe
pour et avec les enfants



Strasbourg, 27 mars 2025
CDENF(2025)OJ1ANN rev1

Comité directeur des droits de l'enfant (CDENF)

Projet d'ordre du jour annoté et ordre des travaux

11ème réunion plénière

Strasbourg, 1-2 avril 2025

[Bâtiment Agora](#), Salle G 02

Mardi 1er avril 2025 - 9h30 à 12h30 / 14h00 à 17h30

Mercredi 2 avril 2025 - 9h00 à 12h00 / 15h00 à 17h30

*

Préparé par le secrétariat

children@coe.int
www.coe.int/cdenf

Projet d'ordre du jour annoté et ordre des travaux

Mardi 1er avril		
Calendrier (CET)	Point de l'ordre du jour	Documents de travail Documents de référence
9h30	1. Ouverture de la réunion	
9h35	2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux <u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour et l'ordre des travaux.	Documents de référence CDENF(2025)OJ1rev Projet d'ordre du jour CDENF(2025)OJ1ANNrev1 Projet d'ordre du jour annoté
9h45	3. Déclaration de la présidence et du secrétariat <u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par la présidence et le secrétariat.	Documents de référence CDENF-Bu(2025)PV01 Rapport de la 14 ^{ème} réunion du Bureau
10h00	4. Plan de travail du CDENF : Aperçu des principales activités, priorités et réunions <u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à examiner, commenter et approuver son plan de travail révisé.	Document de travail CDENF(2025)01 rev Plan de travail du CDENF 2024-2025 Document de référence Mandat du CDENF pour 2024-2027
10h15- 10h45 Pause café		
10h45	6. Questions transversales : a. Intégration des questions de genre, de jeunesse, de droits des personnes handicapées et des questions relatives aux Roms et aux gens du voyage <i>Mission principale (xvii)</i>	Documents de référence Accès aux origines - Comité européen de coopération juridique Apatridie et accès à la nationalité - Comité européen de coopération juridique Comité de rédaction sur les droits humains dans les politiques en matière de drogues (DH-PDA) - Groupe Pompidou
	7. Coopération avec d'autres organes compétents du Conseil de l'Europe <u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies sur les activités transversales pertinentes menées par d'autres organes et secteurs du Conseil de l'Europe.	Droits humains et biomédecine au Conseil de l'Europe Comité d'expert-es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie (GEC/PC-eVIO) Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de

[genre, et les caractéristiques sexuelles \(ADI-SOGIESC\)](#)

[Accord partiel élargi sur le sport - \(EPAS\)](#)

12h30 - 14h00 Pause déjeuner

14h00	<p>8. Élections au Bureau <u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à élire ou réélire sa Présidence et sa Vice-Présidence pour un mandat d'un an à compter du 1er juillet 2025.</p>	<p>Document de référence CDENF(2025)INF1 Élections du Bureau du CDENF</p>
14h30	<p>9. Nominations <u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à - choisir un expert membre du Comité de rédaction sur les droits de l'homme et les politiques en matière de drogues (DH-PDA), parmi les propositions faites par les délégations nationales ; - désigner des membres du CDENF comme personnes de référence pour d'autres activités transversales, le cas échéant.</p>	<p>Document de référence Mandat du DH-PDA</p>
14h45	<p>5. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) <i>Principal livrable 8 et mission principale (iii)</i></p> <p>7. Coopération avec d'autres institutions et observateurs Échange sur la mise en œuvre nationale de la stratégie en 2022-2024</p> <p><u>Action requise</u> : Les membres du CDENF, les participants et les observateurs sont invités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre note d'une présentation d'Astrid Podsiadlowski, cheffe du secteur des droits sociaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), sur les recherches récentes concernant la mise en œuvre de stratégies intégrées - présenter les principales réalisations dans la mise en œuvre nationale de la Stratégie pour les droits de l'enfant au cours de la période 2022-2024. 	<p>Document de référence Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) Version de la stratégie adaptée aux enfants</p> <p>Document d'information Rapport de la FRA (en anglais) 'Towards integrated child protection systems – challenges, promising practices and ways forward'.</p>

16:00 - 16:30 Pause café

16h30	<p>5. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) / 7. Coopération avec d'autres institutions et observateurs - suite -</p>
-------	--

17h30 - Fin de la première journée

Mercredi 2 avril 2025

9h30	<p>5.1 Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants</p> <p>5.1.1. Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)</p>	<p>Document de travail ENF-VAE(2025)02 Rev Projet de recommandation sur une éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge pour renforcer les réponses pour entre autres prévenir et</p>
------	---	---

Projet de recommandation sur une éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge pour renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants

Principal livrable 9

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note de la présentation de la consultante à la lumière de la consultation écrite en cours sur le projet de recommandation.

combattre la violence à l'égard des enfants

Documents de référence

[CDENF\(2024\)08](#) - Etude de faisabilité sur une éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge des enfants pour renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants, y compris la violence sexuelle et les comportements préjudiciables ou à risque

[ENF-VAE\(2024\)05](#) - Étude actualisée sur la violence sexuelle et les comportements sexuels préjudiciables des enfants : Nature, causes, conséquences et réponses

[CDENF\(2024\)20FINAL](#) - Note d'orientation thématique - Protéger les enfants des risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne

10h15 - 10h45 Pause café

10h45

5.2 Objectif stratégique 3 : L'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre

5.2.1 Outil d'évaluation de l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'enfant

Principal livrable 7

Action requise : Le CDENF est invité à

- prendre note et à échanger avec le consultant sur les premiers éléments du CRIA, en vue de fournir des orientations pour le développement ultérieur de cet outil ;
- prendre note d'une mise à jour sur les activités pertinentes menées par le Comité sur l'intelligence artificielle (CAI)

Documents de référence

[CDENF\(2024\)24FINAL](#) - Note conceptuelle pour une action future du CDENF en vue de la faisabilité, de l'opportunité et de la pertinence de l'élaboration d'un outil d'évaluation de l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'enfant

[Étude cartographique sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle - Les cadres juridiques qui abordent l'intelligence artificielle dans le contexte des droits de l'enfant](#)

[Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits humains, la démocratie et l'État de droit HUDERIA - évaluation des risques et de l'impact des intelligence artificielle](#)

12:00 - 15:00 Pause déjeuner

15h00 **5.1 Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants****6. Questions transversales**

- b) Contribution à l'Agenda de l'UNSDG
mission principale(xx)

5.1.2 Présentation de l'Alliance mondiale des Etats engagés pour mettre fin à toutes les formes de violence à l'encontre des enfants (Pathfinding Global Alliance).

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note de la présentation et échanger avec Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants

16h00 **5.3 Objectif stratégique 4 : Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants**

5.3.1 Examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants

Principal livrable 13

Action requise : Le CDENF est invité à :

- prendre note de la présentation du projet de rapport couvrant les développements du droit international et européen et l'analyse de la jurisprudence en matière de justice adaptée aux enfants ;
- tenir un premier échange avec la consultante sur l'examen thématique en vue du processus de consultation écrite à venir sur le projet de rapport ;
- prendre note de la présentation par le Secrétariat d'une étude comparative sur les outils et méthodes permettant de garantir l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures judiciaires civiles, préparée dans le cadre du projet conjoint de l'UE et du Conseil de l'Europe « Garantir l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures judiciaires civiles en Slovénie ».

Document de travail

[CDENF\(2025\)03prov](#) -

Projet de rapport sur l'examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants

Documents de référence

[CDENF\(2024\)02](#)

Note conceptuelle : Examen thématique des [lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants](#)

[Securing the best interests of the child in civil proceedings: A selection of guidance, methods and tools used in Council of Europe member states](#) rapport (en anglais) préparé by Daja Wenke, consultante

17h00 **5.3.2 Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce à des services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS)**

Principal livrable 12

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note de l'information fournie par le secrétariat

Documents de référence

[Mandat de l'ENF-JUS](#)

[ENF-JUS\(2025\)01 prov](#)

Note conceptuelle et plan de travail provisoire de l'ENF-JUS

17h10 **10. Questions diverses**17h20 **11. Date et lieu de la prochaine réunion**17h25 **12. Approbation du rapport de réunion abrégé**

17h30 - Fin de la réunion plénière